Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Augmentation salaire stage 2018 convention signée en 2017

Par sarah_lo

Bonjour,
Je suis stagiaire dans une entreprise pour 3 mois, gratification minimale mensuelle.
Depuis Janvier le salaire minimum des stagiaires a augmenté.
J'ai signé ma convention en 2017. Est-ce que, du coup, mon salaire reste sur la base de 2017 ou bien il s'adapte au changement de 2018 ?
J'ai reçu mon salaire de Janvier, il est resté sur la base de 2017. Je voudrais savoir si je dois faire remonter ce problème ou bien si c'est normal.
Merci d'avance pour vos réponses et votre aide.

Par florian15

Bonjour,

Donc si vous percevez le SMIC, celui-ci a fait l'objet de sa revalorisation en janvier 2018 et devrait être applicable à vos revenus de ce mois payés en février.